

Les relations d'Orange Belgium avec la communauté des investisseurs

L'objectif de l'équipe 'Relations Investisseurs' consiste à instaurer une relation de confiance durable avec les marchés financiers et tous leurs acteurs en se profilant comme une source fiable et pertinente d'informations financières et stratégiques sur l'entreprise, ses performances et le marché dans lequel elle opère. L'équipe 'Relations Investisseurs' joue ainsi un rôle important pour aider les investisseurs et le management dans la prise de décision.



Actions

Aucun changement n'est intervenu dans le capital de la société en 2019. Il s'élève à 131 720 619 euros et est représenté par 60 014 414 actions pour un pair comptable de 2,195 euros.

Toutes les actions émises par la société sont des actions ordinaires. Il n'existe pas de catégories spécifiques d'actions. Toutes les actions sont assorties des mêmes droits sans exception. Il n'y a aucune restriction légale ou statutaire à l'exercice du droit de vote afférent aux actions de la société.

Actionnaires

Actionnaire majoritaire

Orange S.A. est l'actionnaire majoritaire de la société. Orange S.A. détient une participation de 52,91% dans Orange Belgium par le biais de sa filiale à 100% Atlas Services Belgium S.A.

Structure de l'actionariat

Le graphique ci-dessous présente la structure d'actionariat d'Orange Belgium au 31 décembre 2019. Il se base sur les dernières notifications parvenues à la société et à l'autorité belge des services et marchés financiers Financial Services and Markets Authority (« FSMA ») par les actionnaires cités ci-dessous.



Les règles de transparence (article 18 de la loi du 2 mai 2007) imposent aux actionnaires de notifier leur participation dès que celle-ci dépasse un certain seuil. Orange Belgium a fixé les seuils de notification à 3%, à 5% et aux multiples de 5%.

- En novembre 2019, Schroders Investment Management a annoncé avoir ramené de 5,17 % à 4,95 % sa participation dans Orange Belgium.

Dividendes

Le Groupe Orange Belgium veille à trouver un juste équilibre entre une politique de dividende adéquate pour ses actionnaires et le souci de maintenir une situation financière saine, tout en se gardant une marge de manœuvre suffisante pour investir dans sa stratégie convergente et étendre son réseau.

Compte tenu de la performance financière et commerciale de 2019 et des perspectives à moyen terme, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale des actionnaires, le 6 mai 2020,

la distribution d'un dividende ordinaire brut de 0,60 euro par action au titre de l'exercice 2019. S'il est approuvé, ce dividende ordinaire brut de 0,60 euro sera versé le 14 mai 2020 (date de détachement du dividende : 12 mai 2020, date d'enregistrement des titres : 13 mai 2020).

Le tableau ci-dessous présente les dividendes payés ou à payer sur les actions d'Orange Belgium pour les cinq dernières années.

| Année | Actions ordinaires en euros |
|-------|-----------------------------|
| 2015 | 0,00 |
| 2016 | 0,00 |
| 2017 | 0,50 |
| 2018 | 0,50 |
| 2019 | 0,60 |

Contrat de liquidité

Kepler Cheuvreux a été désigné apporteur de liquidité par Orange Belgium le 23 juillet 2019 afin d'assurer la régularité et la liquidité du négoce des titres. Le mandat

de l'apporteur de liquidité s'exécute de manière strictement discrétionnaire, d'ordre et pour compte de la société. Ces transactions sont exécutées via le carnet d'ordres central du marché réglementé d'Euronext Bruxelles. La négociation d'actions propres a été autorisée par l'Assemblée générale du 7 mai 2014. Au 31 décembre 2019, Orange Belgium détenait 9 527 actions propres. La négociation d'actions propres a été autorisée par l'Assemblée générale du 7 mai 2014 et cette autorisation a été renouvelée pour une période de 5 ans le 2 mai 2019.

Relations avec les actionnaires et les investisseurs

Performance du cours du titre

Les actions d'Orange Belgium (ISIN : BE0003735496) sont cotées sur le Compartiment A d'Euronext Bruxelles. Le Compartiment A comprend les entreprises cotées dont la capitalisation boursière est supérieure ou égale à 1 milliard d'euros.

| Au 31 décembre | Cours le plus élevé en € | Cours le plus bas en € | Cours en fin d'année en € | Volume moyen négocié par jour |
|----------------|--------------------------|------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| 2010 | 49,20 | 39,51 | 48,51 | 163.018 |
| 2011 | 53,33 | 37,73 | 39,75 | 177.890 |
| 2012 | 39,71 | 18,70 | 19,39 | 172.463 |
| 2013 | 21,47 | 10,25 | 13,80 | 166.955 |
| 2014 | 20,20 | 11,35 | 19,61 | 130.015 |
| 2015 | 22,54 | 15,50 | 22,33 | 130.090 |
| 2016 | 22,33 | 18,00 | 19,86 | 75.057 |
| 2017 | 22,10 | 17,03 | 17,50 | 55.848 |
| 2018 | 17,92 | 12,56 | 17,24 | 65.702 |
| 2019 | 21,15 | 16,30 | 20,70 | 49.078 |

| Fin de trimestre | Cours le plus élevé en € | Cours le plus bas en € | Cours en fin d'année en € | Volume moyen négocié par jour |
|------------------|--------------------------|------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| 31-Mar-17 | 22,10 | 19,86 | 20,04 | 59.067 |
| 30-Jun-17 | 21,42 | 19,05 | 20,50 | 72.600 |
| 30-Sep-17 | 21,30 | 18,91 | 19,56 | 41.594 |
| 31-Dec-17 | 19,91 | 17,03 | 17,50 | 50.130 |
| 31-Mar-18 | 17,78 | 14,80 | 16,62 | 73.805 |
| 30-Jun-18 | 17,50 | 14,46 | 14,46 | 67.103 |
| 30-Sep-18 | 15,50 | 12,56 | 13,54 | 51.720 |
| 31-Dec-18 | 17,92 | 13,70 | 17,24 | 70.111 |
| 30-Sep-19 | 21,15 | 17,30 | 18,94 | 39.747 |
| 31-Dec-19 | 21,05 | 18,10 | 20,70 | 46.697 |

Le cours des actions de la société a évolué dans une fourchette de 16,30 à 21,15 euros pendant l'exercice. En 2019, le volume moyen négocié par jour s'élève à 49 078 titres contre 65 702 l'exercice précédent.

A la fin du premier trimestre 2019, le cours d'Orange Belgium s'établissait à 19,20 euros, en hausse de 11,4 % depuis le début du trimestre. Plusieurs événements ont eu un impact sur le cours durant le trimestre, notamment les nombreux articles de presse traitant de la cession de Voo, la publication de nouvelles recommandations à l'achat sur Orange Belgium ou encore l'incapacité du gouvernement fédéral et des gouvernements régionaux à s'entendre sur la répartition des recettes des enchères pour les fréquences 5G. Compte tenu de ce dernier facteur, la loi sur les télécommunications n'a pas été amendée pour permettre l'arrivée d'un quatrième opérateur mobile, ce qui a eu pour effet de rassurer les investisseurs.

Le cours d'Orange Belgium a été soumis à une certaine pression au cours

du deuxième trimestre (-9,2 % sur la période). Au début du trimestre, deux événements ont d'abord soutenu le cours : Telenet a annoncé des hausses de prix et Orange Belgium a annoncé l'acquisition de BKM. Toutefois, le lancement de l'offre data illimitée de Mobile Vikings le 17 juin 2019 a eu un impact négatif sur la performance boursière du titre. A la fin du trimestre, Orange Belgium est reparti timidement à la hausse après l'annonce par deux analystes du relèvement à Acheter de leur recommandation sur le titre.

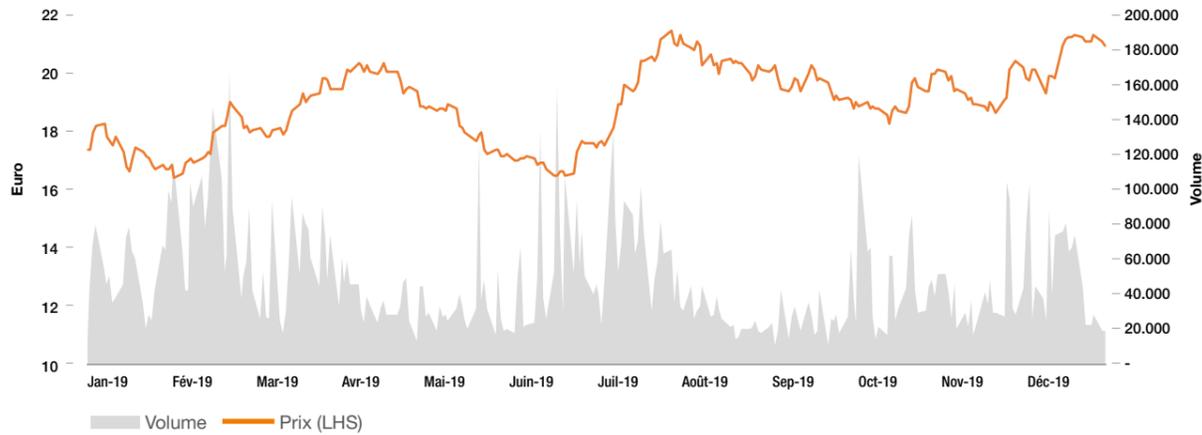
Le cours d'Orange Belgium est reparti à la hausse au troisième trimestre (+8,6 % sur la période). Plusieurs facteurs ont suscité un sentiment positif : le lancement de Love Duo par Orange Belgium, la finalisation de l'acquisition de BKM, l'annonce d'un accord de partage de réseau avec Proximus et la publication par l'IBPT de son projet de tarifs de gros d'accès au câble avec des prix sensiblement plus faibles. De ce fait, 3 courtiers ont relevé leur recommandation à Acheter sur Orange Belgium. L'accord entre Nethys et

Providence sur la cession de Voo à Providence Equity Partners a pris les marchés au dépourvu.

Au dernier trimestre 2019, Orange Belgium s'inscrivait en progression de 9,3 %. A la fin novembre, Orange Belgium a finalisé l'accord de partage de réseau d'accès mobile avec Proximus. A la mi-décembre, Orange Belgium a été sélectionné par le quotidien économique belge De Tijd parmi ses 2 actions préférées pour 2020. Avant la fin 2019, l'IBPT a lancé une consultation portant sur différentes questions ayant trait aux fréquences, notamment la possibilité pour le régulateur de prolonger les licences pour les bandes de fréquences 900 MHz, 1800 MHz et 2100 MHz au-delà de mars 2021, date de la fin des licences actuellement prévue, la proposition d'augmenter le prix de réserve pour la bande de fréquences 3,6 GHz, et les conditions pour les réseaux 5G privés utilisant la fréquence 3,8 - 4,2 GHz.

A la fin de l'année 2019, le titre Orange Belgium était assorti des recommandations suivantes : 14 Acheter, 7 Conserver et 2 Vendre.

Cours du titre Orange Belgium (en euros) et volumes négociés entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2019



Cours du titre Orange Belgium (en euros) comparé à certains indices, entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2019



Note : Tous les indices présentés sont ramenés à une base 100 au 1er janvier 2019



Communication financière

L'équipe Relations Investisseurs entretient le dialogue avec la communauté des investisseurs en se profilant comme une source fiable et en fournissant des informations pertinentes qui aident les investisseurs dans leur prise de décision. Leur rôle consiste à répondre aux demandes des actionnaires et du monde de l'investissement au sens large.

Des informations détaillées sur l'activité, la stratégie et la performance financière de la société sont disponibles dans une grande variété de documents réglementaires (communiqués de presse, communiqués sur les résultats, rapport annuel, rapports trimestriels, présentations aux investisseurs). Tous ces documents sont disponibles en anglais, en néerlandais et en français à l'adresse <https://corporate.orange.be/fr/informations-financieres> et, sur demande, auprès de l'équipe Relations Investisseurs.

La direction générale organise des présentations en direct consacrées aux résultats trimestriels et annuels. Ces présentations sont diffusées via webcast et/ou conférence téléphonique.

Roadshows et rencontres avec des investisseurs institutionnels

Le programme de relations investisseurs prévoit des rencontres individuelles (one-on-one), des roadshows et des conférences. Ces événements réunissent des investisseurs institutionnels, des analystes « sell-side » et la direction d'Orange Belgium afin de discuter des résultats et des perspectives des performances de l'activité d'Orange Belgium. En 2019, le management a rencontré quelque 140 investisseurs et a consacré un total de 16 jours à des roadshows et à des conférences sectorielles dans 5 pays.

Couverture par les analystes

Orange Belgium fait l'objet d'une couverture active par 23 sociétés de courtage. Chaque trimestre, la société sonde les analystes quant à leurs estimations et leurs recommandations afin de se former un aperçu détaillé des attentes du marché. Ce consensus est disponible sur le site internet d'Orange Belgium (<https://corporate.orange.be/fr/informations-financieres/resultats-financiers>).

| Broker | Analyste |
|-----------------------|--------------------------|
| ABN AMRO | Konrad Zomer |
| Arete Research | Hannah Kleiven |
| Bank Degroof Petercam | Stefaan Genoe |
| Barclays Capital | Simon Coles |
| Berenberg Bank | David Burns |
| BofA Merrill Lynch | David Wright |
| Citigroup | Nayab Amjad |
| Credit Suisse | Paul Sidney |
| Deutsche Bank | Roshan Ranjit |
| Goldman Sachs | Mike Bishop |
| HSBC Securities | Nicolas Cote-Colisson |
| ING | David Vagman |
| Jefferies | Ulrich Rathe |
| JP Morgan | Nawar Cristini |
| KBC Securities | Ruben Devos |
| Kempen | Emmanuel Carlier |
| Kepler CM | Matthijs Van Leijenhorst |
| New Street Research | Russell Waller |
| ODDO Securities | Alexandre Iatrides |
| Mainfirst AG | Stephane Beyazian |
| Royal Bank of Canada | Wilton Fry |
| SG Securities | Stéphane Schlatter |
| UBS | Polo Tang |

Le tableau ci-dessous présente les dates prévues d'annonces de résultats.

| Calendrier financier | |
|----------------------|--|
| 16 janvier | Début de la période de blackout |
| 6 février | Résultats financiers Q4 2019 (7h00 CET) - Communiqué de presse |
| 6 février | Résultats financiers Q4 2019 (14h00 CET) - Conférence téléphonique |
| 02 avril | Début de la période de blackout |
| 23 avril | Résultats financiers Q1 2020 (7h00 CET) - Communiqué de presse |
| 23 avril | Résultats financiers Q1 2020 (10h00 CET) - Conférence téléphonique |
| 06 mai | Assemblée générale des actionnaires |
| 12 mai | Date ex-dividende* |
| 13 mai | Date de référence* |
| 14 mai | Date de paiement* |
| 03 juil | Début de la période de blackout |
| 24 juil | Résultats financiers Q2 2020 (7h00 CET) - Communiqué de presse |
| 24 juil | Résultats financiers Q2 2020 (14h00 CET) - Conférence téléphonique |
| 02 oct | Début de la période de blackout |
| 23 oct | Résultats financiers Q3 2020 (7h00 CET) - Communiqué de presse |
| 23 oct | Résultats financiers Q3 2020 (14h00 CET) - Conférence téléphonique |

(*) Sous réserve d'approbation par l'AG